

Rédacteurs

CA41/ CA45/ FREDON
Centre-Val de Loire

Observateurs

Chambres d'Agriculture 41 et 45, Fredon Centre-Val de Loire, BCO, Ferme des Arches, Ferme de la Motte, Axéréal, Cadran de Sologne, ADPLC, Soufflet Agriculture, Euroloire, Allium Beauce Company.

Relecteurs :

CRA CVL / SRAL CVL

Directeur de publication

**Maxime BUIZARD-
BLONDEAU,**

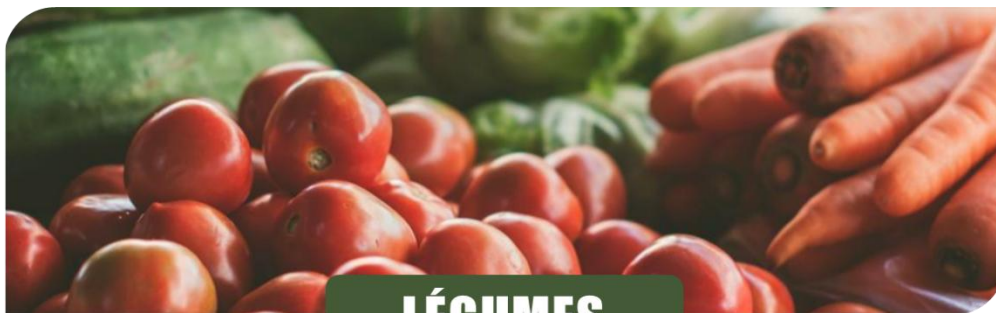
Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

**13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS**

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto
pilote par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité.



LÉGUMES

SOMMAIRE

Ravageurs communs.....	1
Carottes	5
Cultures sous abris froid et maraîchage trad.	7
Fraisiers	12
Poireau	18
Résistance aux produits phytosanitaires	23
Mieux connaître	24
Notes nationales	25

Mouches semis et mouches de l'oignon : reprise du vol
Mouche mineuse : observations de piqûres (41 et 45)
Carotte : Léger vol résiduel de la mouche de la carotte
Chou : attention aux chenilles défoliatrices
Fraise : Forte présence de Drosophiles suzukii.
Dégâts de Duponchelia en culture sol
Dernier BSV 2025
Poireau : symptômes de rouille, alternariose et mildiou

En absence du paragraphe seuil de nuisibilité, aucun seuil n'est défini pour le ravageur ou la maladie associé.



MOUCHE DE L'OIGNON (*DELIA ANTIQUA*)

[Plus d'informations ici](#)



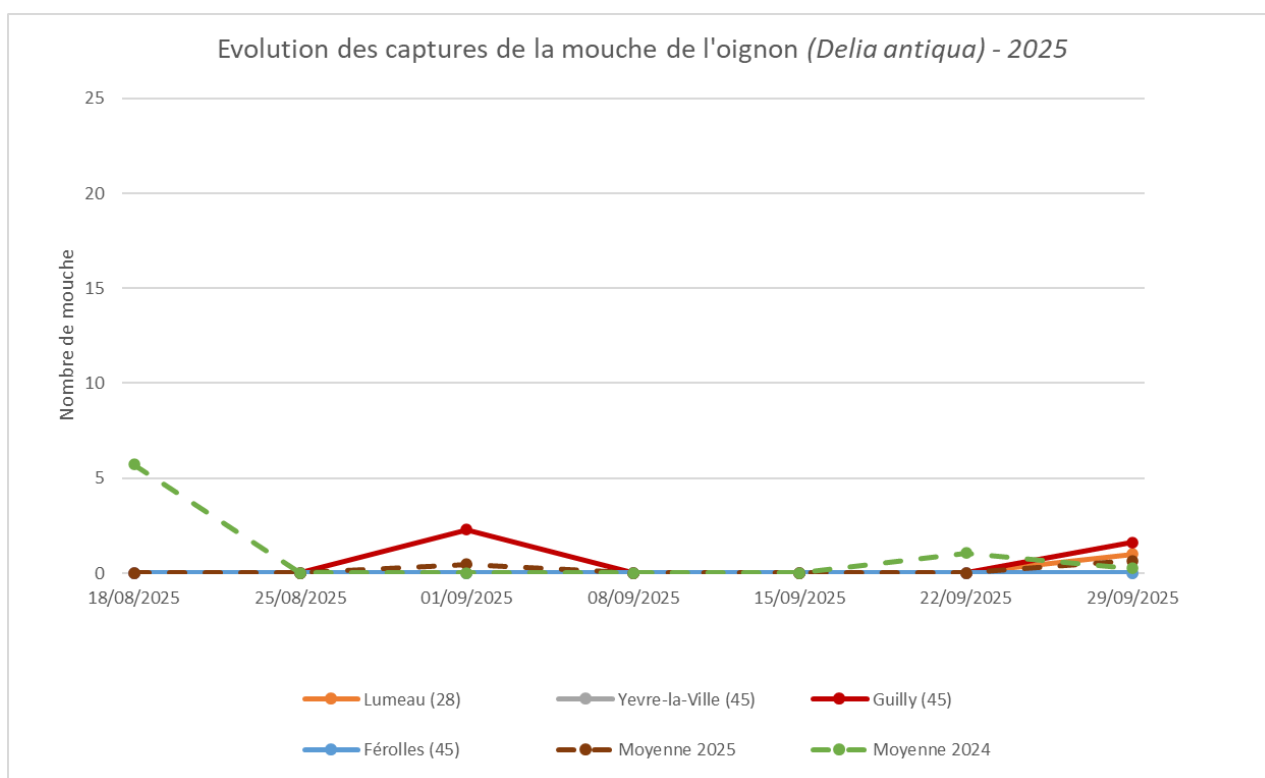
Composition du réseau d'observation

La reprise du piégeage s'est effectuée en Eure-et-Loir à Lumeau, et dans le Loiret à Yèvre-la-Ville, Férolles et Guilly.



Contexte d'observations

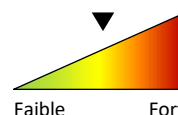
Un léger vol est observé à Lumeau et Guilly.



Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint dès que le vol est actif.

Le risque est **modéré** pour tous les secteurs, compte tenu de la reprise du vol et des conditions météo des jours à venir.



Prévision

Modélisation SWAT : Ce modèle permet de prévoir l'activité de vol de mouches à partir de données météorologiques (relevés de températures, vent...) récoltées pour les stations météo suivantes : Chartres (28), Soings-en-Sologne (41) et Férolles (45).

La larve pour son développement va se positionner dans la gaine foliaire des jeunes oignons au niveau du plateau racinaire. Les plantes touchées finissent par se flétrir ou si l'attaque n'entraîne pas la mort des plants, ils vont un peu végéter. Ceux-ci deviennent alors plus sensibles à d'autres maladies comme les pourritures et bactériose ([plus d'informations ici](#)).

Résultats de la modélisation	Vol	Développement Œufs	Développement Larves
Férolles	→	→	→
Tour en Sologne/Soings	→	→	→
Chartres	→	→	→



Gestion du risque

Un semis dans de bonnes conditions afin d'obtenir une levée rapide permet de diminuer le risque. La mouche de l'oignon reste préjudiciable jusqu'au stade 5-6 feuilles.

Un travail du sol 2 semaines avant le semis favorise la remontée des pupes, les rendant plus vulnérables aux prédateurs ainsi qu'aux températures nocturnes plus fraîches.

Les apports de compost doivent être réalisés le plus longtemps à l'avance du semis.

MOUCHE DES SEMIS (*DELIA PLATURA*)



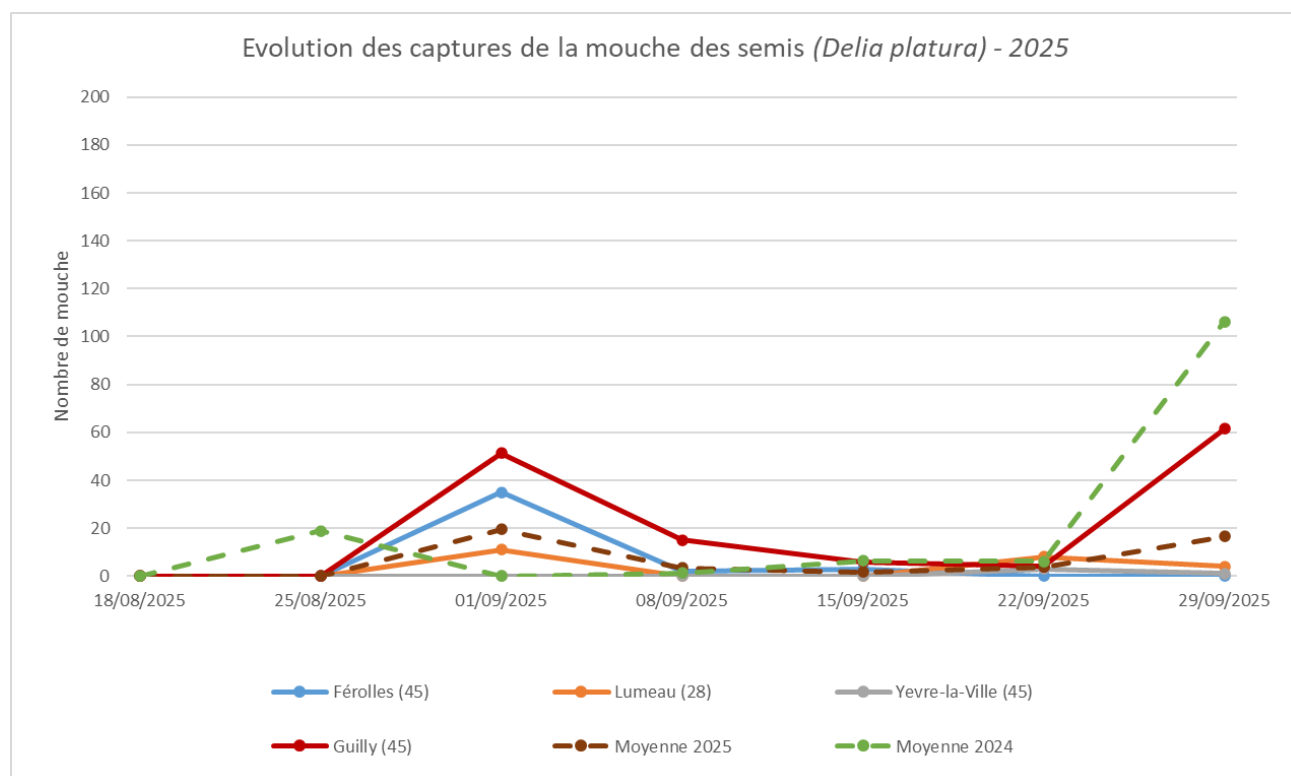
Composition du réseau d'observation

Les cuvettes jaunes mises en place pour la mouche de l'oignon permet de donner une indication sur la présence (ou absence) de mouche des semis.



Contexte d'observations

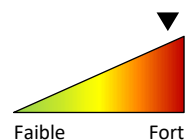
Comme l'année dernière, le vol de la mouche des semis reprend fin septembre-début octobre sur tous les secteurs.



Seuil indicatif de risque

Il n'existe pas de seuil de nuisibilité prédéfini, mais on considère généralement qu'au-delà de 20 captures par semaine, le risque commence pour **les jeunes semis**.

Le risque est **élevé** pour tous les secteurs.



Prévision

Les conditions clémentes des prochains jours seront favorables au vol des mouches. (**Prévisions météo France**).

Mesures prophylactiques :

Les apports de compost ou de matière organique sont à réaliser bien en amont de la date d'implantation pour de nombreuses cultures sensibles aux mouches des semis. Veillez également à bien enfouir les résidus de récolte sur les parcelles voisines.

Comme pour la mouche de l'oignon, l'objectif à atteindre est une levée rapide des semis (un semis peu profond peut permettre une germination plus rapide par exemple).

En maraichage traditionnel et quand cela est possible, les semis sous voile anti-insecte (maille 0.8 mm maximum) permettent de limiter les dégâts. Les plantations de bulbilles sont moins sujettes à risque mais le voile est tout de même recommandé.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :
<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Résistance aux produits phytosanitaires :



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

MOUCHE MINEUSE DES ALLIACEES



Composition du réseau d'observation

Observations dans le cadre du réseau oignon et poireau

	Loiret (45)	Indre-et-Loire (37)	Loir-et-Cher (41)
Piégeage pots de ciboulette	1 Orléans	1 Loches	1 Blois 1 Chapdilly



Contexte d'observations

À Blois, le réseau de piégeage sur ciboulette a enregistré 2 piqûres par pot en semaine 39 et 4 en semaine 40. A Orléans en semaine 40, 3 piqûres ont été observées sur 5 pots.

La mouche mineuse du poireau présente des périodes de vol particulièrement à risque à l'automne. Les adultes émergent lorsque les températures sont encore douces, favorisant la ponte sur les feuilles de poireau. Cette phase est critique pour la protection des cultures, car les larves issues des pontes creusent des mines dans les feuilles, causant des dégâts directs et altérant la qualité des plants.



Seuil indicatif de risque

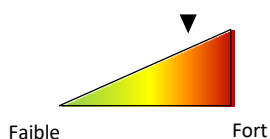
Sur la mouche mineuse, **dès que des piqûres sont observées c'est que le vol de la mouche a débuté.**



Prévision

Dans les jours à venir, les températures remonteront légèrement par rapport à la semaine dernières avec des températures maximales autour de 18°C, restant favorables au développement de la mouche mineuse du poireau.

Le risque d'infestation demeure **modéré** sur les sites sans piqûres observées, en raison de la période à risque et **fort** pour le Loiret et le Loir-et-Cher, en raison des piqûres trouvées. Une surveillance des parcelles est recommandée.



	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service
	Résistance aux produits phytosanitaires: Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/.



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Parcelles situées dans le Val de Loire, le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire.

- Semis avant juillet : grossissement de la racine / récolte
- Semis de juillet : grossissement de la racine

MOUCHE DE LA CAROTTE



Etat général

Selon le modèle SWAT, un vol résiduel du 3ème vol de la mouche est en cours.

Localisation	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40
Villandry (37)	0	0	0	0	0	0	0	0	récolté	
Guilly (45)	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0
Darvoy (45)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
Bouzy-la-forêt (45)	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1
St Martin d'Abbat (45)	0	0		0	2	0	1	0	0	0
Controis en Sologne (41)										0



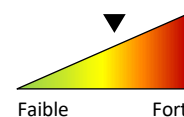
Seuil indicatif de risque

Le risque se mesure à la parcelle avec comme facteurs aggravants : la proximité d'un bois ou d'un précédent ombellifère. La culture est sensible à partir du stade 2F et jusque 3 semaines avant la récolte.



Prévision

Compte tenu de la remontée des températures, un léger vol de mouche est en cours.



Mesures prophylactiques :

- ✓ Sélectionner les parcelles les plus éloignées des zones refuge pour la mouche : haies de feuillus (les résineux sont moins attractifs), bosquets, mais aussi tas de fumiers, de compost, de déchets. Maintenir les abords de la parcelle propres. L'entretien des talus, la suppression des broussailles permet de diminuer les risques liés à la mouche ;
 - ✓ Eviter tout apport de matière organique fraîche juste avant la culture ;
 - ✓ Il est possible de suivre facilement le vol à l'aide de panneaux jaunes englués changés hebdomadairement (4 à
 - ✓ 5 panneaux / parcelle, à proximité de zones refuges) ;
- Respecter un délai de 5 ans entre deux cultures de carotte.



Méthodes alternatives :

- Seul le filet anti-insectes est efficace. Pour cela, il doit être posé avant le début du vol. En pratique, il est posé autour du 15-20 août chez nous. Il n'est pas nécessaire de protéger des cultures qui sont à moins de 3 semaines de la récolte.
- Des tests ont été réalisés avec l'utilisation d'huile essentielle d'oignon sur petites parcelles en maraîchage très diversifié, avec des résultats qui ne vont pas tous dans le même sens en termes d'efficacité. A ce jour, les répulsifs n'ont pas d'effet suffisant.

	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole
	Résistance aux produits phytosanitaires : Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/ .

Pour en savoir plus sur la mouche de la carotte :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/16622/Hypp-encyclopedie-en-protection-des-plantes-Characteristiques-du-ravageur-et-de-ses-degats>

ALTERNARIA



Etat général

Les symptômes d'alternaria sont observés sur la majorité des parcelles avec plus ou moins d'intensité par rapport à la période de l'année. Pour l'instant, la propagation est limitée, il n'y a pas de gros foyers observés. La pression est plus faible que l'année 2024.



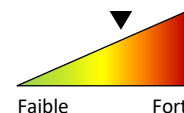
Seuil indicatif de risques

Le seuil de risque est atteint dès l'apparition des premiers foyers, en raison du développement rapide de la maladie.



Prévision

Avec la hausse des températures, l'alternaria devrait se développer, mais de façon modérée. Le risque est considéré comme moyen.





SALADE

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

5 parcelles d'observation en région Centre - Val de Loire (2 en bio et 3 en conventionnel) :

- 1 parcelle de plein champ et 2 sous abris en Indre et Loire
- 2 parcelles de plein champ dans le Loiret

STADES PHENOLOGIQUES

Les stades oscillent entre 8 feuilles et la récolte.

NOCTUELLE *AUTOGRAPHA GAMMA*

La chenille de cette noctuelle est régulièrement observée sur certaines parcelles du réseau d'observation et occasionne des dégâts souvent importants sur les cultures et notamment sur les salades. Ce ravageur sera donc suivi attentivement cette année par la mise en place d'un suivi par piégeage phéromonal. L'utilisation de pièges à phéromone, complémentaire de l'observation des plantes, permettra de suivre le vol et éventuellement d'estimer/anticiper les variations de niveaux de populations de ces noctuelles.

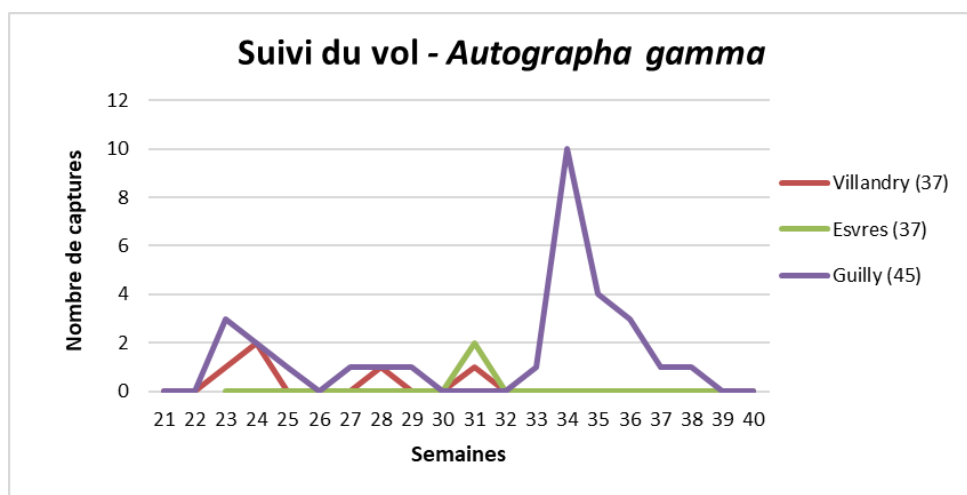


Photos archives : FREDON CVL. Noctuelle *A.gamma* – Papillon et chenille

Piégeage de la noctuelle Gamma :

Le réseau de piégeage s'appuie sur 3 sites de piégeage installés à partir de la semaine 21.

- Indre et Loire : site d'Esvres (Veigné) et de Villandry
- Loiret : site de Guilly



Aucune capture de noctuelle *A.gamma* ces 15 derniers jours. Sur le terrain, aucune défoliation n'a été constatée sur les parcelles de salade (abris et plein champ).



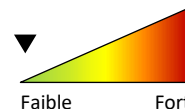
Seuil de nuisibilité

A. *gamma* pond sur un large panel de plantes cultivées. La ponte est plus ou moins importante selon le niveau d'infestation. Seules les chenilles sont à redouter car elles se nourrissent des feuilles des plantes diminuant ainsi le rendement.



Prévision

En l'absence de vol et de chenille sur les parcelles, **le risque est faible voire nul.**



Gestion du risque



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent

Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

MALADIES CRYPTOGAMIQUES



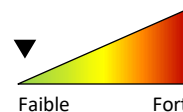
Contexte d'observation

Les parcelles sont saines ; absence de mildiou, de sclérotiniose et de pourriture grise.



Prévision

Le temps restera sec ces prochains jours ; **le risque restera faible.**



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

Maintenez une surveillance de vos parcelles.

AUXILIAIRES

Aucun auxiliaire n'a été détecté.

CHOU

COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

4 parcelles d'observation en région Centre - Val de Loire (4 en conventionnel) :

- 2 parcelles plein champ en Indre et Loire
- 2 parcelle plein champ dans le Loiret

STADES PHENOLOGIQUES

Les cultures oscillent entre les stades pommaison et récolte.

MOUCHE DU CHOU (*DELIA RADICUM*)



Contexte d'observation

Le suivi de la mouche du chou est assuré sur le terrain par la mise en place d'un piégeage à l'aide de bols jaunes et de bandes de feutrine afin de détecter respectivement les adultes et les pontes. Un modèle de prévision (Swat) vient compléter les relevés de terrain.

Retrouvez les infos concernant la biologie de la mouche du chou en cliquant sur le lien ci-après : [Plus d'informations ici](#)

Piégeage, comptage et identification des mouches du chou :

Le piégeage s'effectue sur des cuvettes jaunes disposées sur plusieurs sites en région : Guilly (45), Férolles (45), Yèvre la Ville (45) et Lumeau (28).

Piège feutrine :

Rappel : ces bandes sont des rectangles de feutrine (de couleur vert foncé ou brun) que l'on enroule autour du collet d'un chou. La mouche du chou va confondre la feutrine avec le collet et déposer ses œufs sur le tissu. Chaque semaine, on compte le nombre d'œufs sur 10 bandes de feutrine. Un seuil indicatif de risque découle de ce mode de piégeage.

Tableau : nombre moyen d'œufs pondus par piège et par plante

		Sem 31	Sem 32	Sem 33	Sem 34	Sem 35	Sem 36	Sem 37	Sem 38	Sem 39	Sem 40
Loiret	Guilly	0	0.1	0	0.6	0.2	0	0	0	0	0.1
Indre et Loire	Esvres	0	0	0	0	1	0.3	0	0	0	0
	Villandry	0	0	0	0	0.8	0	0	0	0	0

Sur les 15 derniers jours, plusieurs captures de mouche ont été recensées dans les cuvettes jaunes des 4 sites de piégeage. En revanche, presque aucune ponte n'a eu lieu sur les 3 sites de piégeage (seulement 1 œuf à Guilly). Sur les cultures, aucun dégât de la mouche du chou n'a été observé.



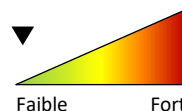
Seuil de nuisibilité

Le seuil de risque est atteint dès lors que l'on retrouve 10 œufs par bande de feutrine par semaine. **Le seuil n'est pas atteint cette semaine.**

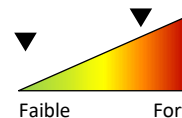


Prévision

Le risque de vol de mouche reste modéré pour ces prochains jours.



Le risque de ponte est faible à modéré : **faible** sur des stades avancées et/ou sur des parcelles exposées au vent ; **modéré** sur de jeunes stades de cultures et/ ou sur des parcelles abritées du vent.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

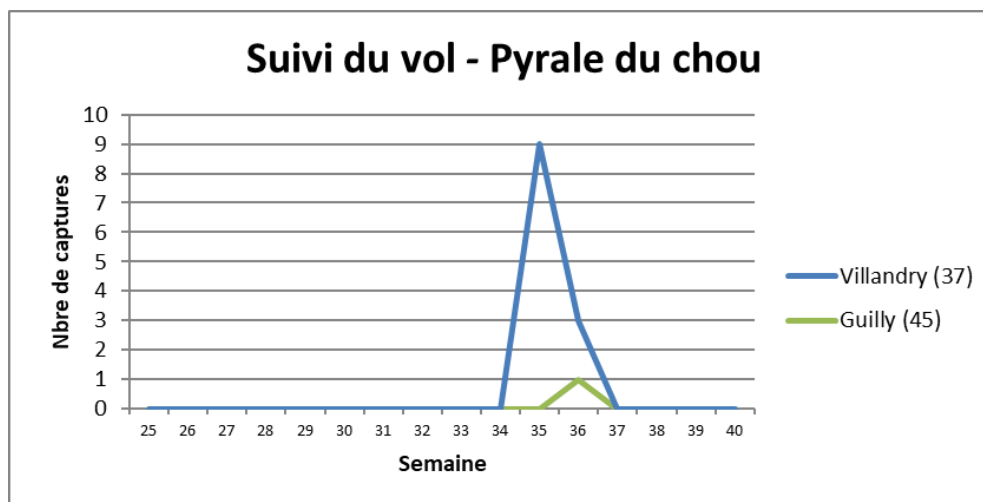
La pose d'un voile anti-insecte avant ou dès le début d'activité de la mouche du chou permet de réduire significativement le niveau d'attaque.

PYRALE DU CHOU (*EVERGESTIS FORFICALIS*)



Contexte d'observation

Le suivi de deux pièges à phéromone sur la région à Villandry et à Guilly, nous permet d'avoir une alerte sur une éventuelle présence du ravageur pour être plus attentif aux dégâts sur la région Centre Val de Loire.

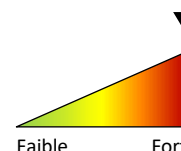


Sur les 15 derniers jours, aucune capture de papillon n'a été comptabilisée. Sur les cultures, des défoliations de chenilles sont toujours détectées à Villandry et à Veigné.



Prévision

Le risque chenille reste fort.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

PYRALE DU CHOU

- La pose d'un voile avant ou dès le début d'activité de ce ravageur permet de réduire significativement le niveau d'attaque.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

CHENILLES DEFOLIATRICES



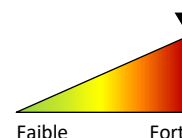
Contexte d'observation

Sur pratiquement toutes les parcelles du réseau, on observe des défoliations de chenilles. Les infestations varient entre 16 et 70% des plantes. De nombreuses espèces de chenilles peuvent être observées : des piérides de la rave et du chou, (*Pieris rapae* et *Pieris brassicae*), la teigne des crucifères (*Plutella xylostella*), des noctuelles défoliatrices (*Autographa gamma* et *Mamestra brassicae*) et la pyrale du chou (*Evergestis forficalis*).



Prévision

Le risque est fort en région Centre-Val de Loire.



Gestion du risque

Mesures prophylactiques :

La pose d'un voile anti-insecte avant ou dès le début d'activité des papillons phytophages permet de réduire significativement le niveau d'attaque.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrole>

MALADIES CRYPTOGAMIQUES



Contexte d'observation

Les parcelles du réseau sont saines.

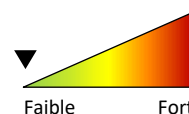


Prévision

Le risque est faible.



Gestion du risque



Mesures prophylactiques :

Maintenez une surveillance de vos parcelles.

AUXILIAIRES

Aucun auxiliaire n'a été détecté.

**Dernier bulletin de culture sous abris froid et maraîchage traditionnelle
de la saison 2025.**

Merci aux observateurs du réseau pour leur participation.



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

En Loir et Cher,	3 parcelles fixes en jardins suspendus 2 parcelles en sol + 1 parcelle flottante
Dans le Loiret,	1 parcelle hors sol
En Indre et Loire	1 parcelle de surveillance de la Drosophile suzukii

STADES PHENOLOGIQUES

En jardins suspendus, les récoltes se poursuivent.

En sol, les pluies importantes de la semaine dernières accompagnées de températures fraîches ont ralenti la pousse des fraisiers. Le retour de journées plus clémentes va permettre aux plants de se développer encore un peu avant leur prochaine entrée en repos végétatif.

ACARIENS - *TETRANYCUS URTICAE*

[Plus d'informations ici](#)



Contexte d'observations

Les populations signalées lors des 2 derniers BSV, sont encore présentes mais n'évoluent plus ou peu.



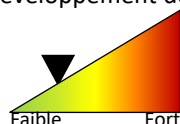
Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est atteint dès présence constatée de formes mobiles sur plus de 50% des feuilles. Ce seuil est non atteint dans le réseau d'observation sauf localement.

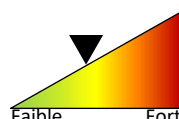


Prévision

Le risque reste faible en sol et modéré en hors sol. Les conditions météorologiques ont été depuis le dernier BSV, défavorables au développement de ce ravageur.



En sol



En hors-sol



Gestion du risque

Surveiller vos cultures.

Des stratégies de protection des cultures basées sur l'application de biocontrôle existent et peuvent être utilisées afin de réduire durablement les populations.

AUXILIAIRES



Quelques auxiliaires sont encore présents. Leurs activités vont être ralenties par les nuits fraîches (température minimale enregistrée 4°C).

Mesures prophylactiques :

Favoriser les auxiliaires naturels.

PUCERONS

[Plus d'informations ici](#)



Contexte d'observations

L'ensemble du suivi régional indique la présence de pucerons sur un peu toutes les parcelles en nombre variable. La pression est cependant moindre que lors du dernier BSV.



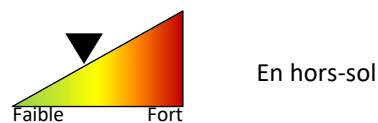
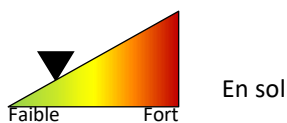
Seuil de nuisibilité

En récolte, le seuil de nuisibilité est de 5 individus pour 10 feuilles, ou plus de 12% des plantes avec miellat. Ce seuil n'est pas atteint sur les parcelles du réseau.



Prévision

Le risque de développement des pucerons reste modéré en automne.



Gestion du risque

Surveiller vos cultures.

Des stratégies de protection des cultures basées sur l'application de biocontrôle existent et peuvent être employées afin de réduire durablement les populations.

AUXILIAIRES

Les auxiliaires sont présents mais en moindre nombre notamment en culture plein air. L'activité de parasitisme est relevée mais va tendre à se réduire cet automne.

Mesures prophylactiques :

Favoriser les auxiliaires.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :
<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

THRIPS- *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*



Contexte d'observations

Ce ravageur est présent en parcelles. Les cultures hors sol en récolte donc plus exposées à des conséquences économiques, demeurent globalement peu impactées.

En sol, les thrips présents sur les fleurs d'hiver qui peuvent apparaître, ne présentent pas de risque majeur.



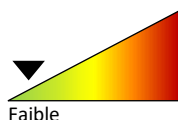
Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est de plus de 1 thrips/fleur. Ce seuil de nuisibilité est non atteint de façon générale.

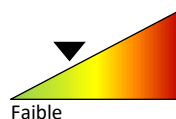


Prévision

Le risque lié à ce ravageur est modéré en hors sol et faible en sol.



En sol



En hors-sol



Gestion du risque

Le respect des auxiliaires indigènes ou du commerce est un facteur essentiel dans la gestion de ce ravageur.

AUXILIAIRES

Le nombre d'auxiliaires naturels est en baisse.

Mesures prophylactiques :

Observer régulièrement vos cultures.

Favoriser le respect des auxiliaires indigènes ou apportés.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent

Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>



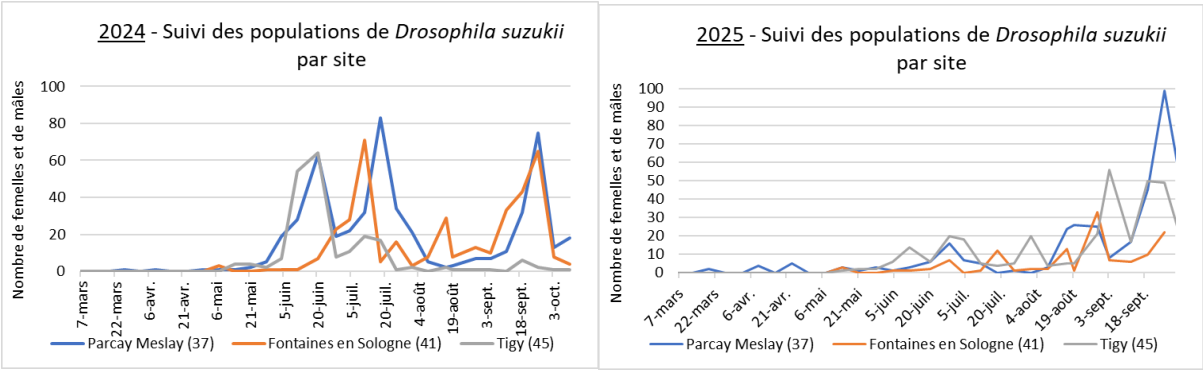
Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

DROSOPHILE- *DROSOPHILA SUZUKII*



Contexte d'observations



Les drosophiles suzukii étaient très nombreuses dans les pièges relevés la semaine dernière comme le montre le graphique ci-dessus à droite. Cette semaine, les populations sont en baisse notable dans les trois départements, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire et Loiret.

Ce pic de présence sur l'arrière-saison avait déjà été observé en 2024 (cf graphique ci-dessus à gauche).



Seuil de nuisibilité

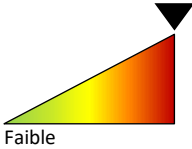
Le seuil de nuisibilité est atteint dès présence constatée, en période de récolte.

Ce seuil de nuisibilité est atteint. La vigilance doit être maintenue, les mesures prophylactiques renforcées.



Prévision

Le risque lié à ce ravageur est maximal dans les parcelles en récolte donc principalement en hors sol.



Gestion du risque

Accentuer les mesures prophylactiques dans les parcelles en production.

Mesures prophylactiques :

Eliminer les fruits à sur maturité et de les exporter de la parcelle.

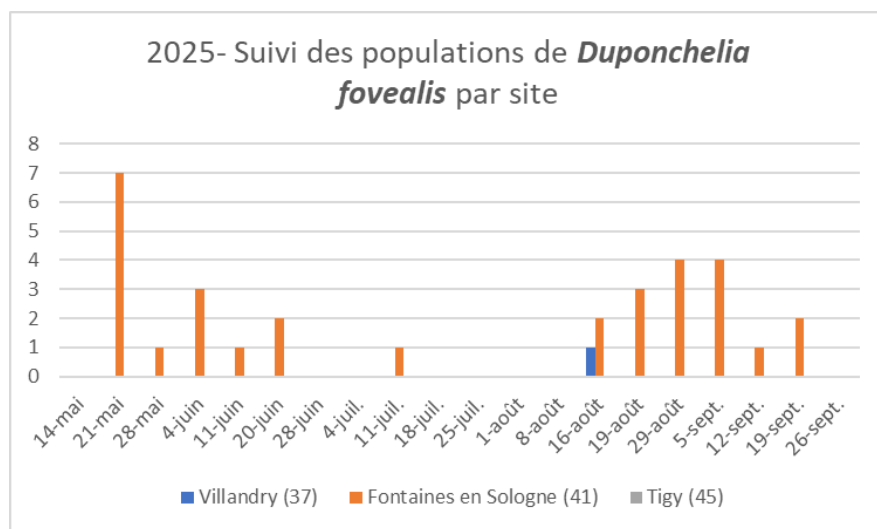
Placer ces écarts de cueillettes dans des poches en plastique fermées hermétiquement pour limiter le risque de multiplication et donc de propagation.

DUPONCHELIA FOVEALIS



Contexte d'observations

Les populations de *Duponchelia fovealis* sont à la baisse cette semaine. Ce ravageur n'a été piégé régulièrement qu'en Loir et Cher, le piège à phéromone mis en place dans une exploitation de fraises hors sol.



Malgré l'absence de capture cette semaine, des dégâts ont été constatés en Loir-et-Cher ces derniers jours en plein champ en parcelle flottante. Des chenilles de *Duponchelia* ont été retrouvées. Le réseau de piégeage sera renforcé en 2026 et étendu au système de production en sol.



Duponchelia fovealis adulte dans un piège à phéromone



Chenille de *Duponchelia*



Dégâts sur plant de fraisier (Crédit photo , Cadran de Sologne)



Seuil de nuisibilité

Le seuil de nuisibilité est non défini.



Prévision

Aucune référence n'existe à ce jour pouvant aider à prévoir l'évolution des populations dans les jours et semaines qui viennent.

Mesures prophylactiques :

- Surveiller régulièrement les plantes à partir d'observations visuelles en culture.

OIDIUM- *SPHAEROTHECA MACULARIS*



Contexte d'observations

La pression oïdium est toujours présente en jardins suspendus, surtout sur certaines variétés sensibles. Cependant l'intensité de la maladie est stable depuis 3 semaines et très variable selon la conduite adoptée par le producteur et la variété. En sol, la maladie est présente mais la pression est moindre.



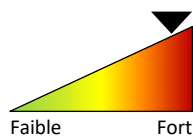
Seuil de nuisibilité

Dès présence constatée.

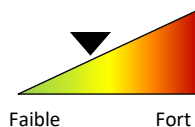


Prévision

Les conditions météorologiques actuelles restent plutôt favorables au développement de la maladie. La germination des spores est optimale sous des températures situées entre 15 et 25°C. Malgré tout, le risque de développement de la maladie est en légère baisse.



En hors sol



En sol



Gestion du risque

La fermeture des portes la nuit réduit les écarts de températures jours nuit et en conséquence, le risque lié à cette maladie.

Mesures prophylactiques :

Surveiller vos cultures.



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent

Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service

DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :

<http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service>

Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Résistance aux produits phytosanitaires :

Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Dernier bulletin fraisiers de la saison 2025.



COMPOSITION DU RESEAU D'OBSERVATION

Le réseau d'observation du poireau est réparti sur trois départements : l'Indre-et-Loire (37), le Loir-et-Cher (41) et le Loiret (45).

Des parcelles en pépinière sont suivies dans les secteurs de Soings-en-Sologne, Le Controis-en-Sologne dans le Loir-et-Cher et à Saint-Benoît-sur-Loire dans le Loiret.

Les suivis se poursuivent dans les parcelles implantées à Férolles, Darvoy et Guilly (Loiret), à Saint-Dyé-sur-Loire, Fresnes et Chémery (Loir-et-Cher), ainsi qu'à Vineuil, Villedry et Esvres (Indre-et-Loire).

Suivis	37	41	45
Pépinière		Soings-en-Sologne Le Controis-en-Sologne	Saint-Benoît-sur-Loire
Plantation/semis	Villedry Esvres	Saint-Dyé-sur-Loire Fresnes Chémery Vineuil	Férolles Darvoy Guilly

Les parcelles de Villedry (Indre-et-Loire), Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) et Le Controis-en-Sologne (Loir-et-Cher) sont en cours d'arrachage.

STADES PHENOLOGIQUES

Les poireaux suivis en pépinière sont actuellement entre le stade de 8 feuilles et la récolte.

En parcelles de plantation, les plants sont au stade 6 à 8 feuilles à Villedry et Esvres (37). Dans le Loiret (45), ils ont atteint 9 feuilles ou plus à Férolles et Darvoy, et sont plus avancés à Guilly, où ils atteignent environ 70 % de leur taille finale. Enfin, dans le Loir-et-Cher (41), à Saint-Dyé-sur-Loire et Fresnes, les plants sont au stade 8 feuilles.

Dans les nouvelles parcelles du 41, les poireaux viennent d'être repiqués et sont donc en reprise végétative.

THRIPS



Etat général

Les captures sont en cours sur l'ensemble des sites d'observation :

Semaine	Secteur	Nombre moyen d'individus capturés par piège
39		
	Darvoy	30
	Guilly	32

	Villandry	25
	Vineuil	73
40		
	Darvoy	33
	Guilly	3
	Villandry	9
	Vineuil	17

Des auxiliaires sont présents, notamment de coccinelles, aeolothrips intermedius et crysochphes.

Dans l'ensemble des autres parcelles non équipées de pièges, notamment à Saint-Benoit-sur-Loire et Fresnes, 100 % des plantes présentent des symptômes de thrips, avec 3 thrips en moyenne par pied. Dans les autres sites, le pourcentage de présence oscille entre 25 – 50 %, avec 1 à 2 thrips en moyenne par pied.



Seuil indicatif de risque

Le seuil de risque est atteint lorsque 50% des plantes présentent au moins 1 thrips.

Le seuil de risque est donc **atteint dans tous les secteurs**.

Les températures annoncées pour les prochains jours autour de 18 °C devraient **ralentir le développement** des thrips, dont l'activité est optimale entre 25 °C et 30 °C en conditions chaudes et sèches.

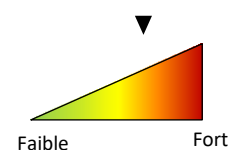


Prévision

Selon le **modèle INOKI**, la cinquième génération issue de larves hivernantes (L5), ainsi que la cinquième génération issue d'adultes hivernants (A5), sont sorties dans tous les sites (Darvoy, Guilly et Villandry). Il n'y a pas d'autres données concernant les générations à venir.

Les cycles de développement semblent désormais durer près de 30 jours, contre environ 20 jours précédemment, probablement en raison des températures plus fraîches et d'une moindre accumulation de chaleur. Dans les jours à venir, les températures devraient encore diminuer.

Le seuil de risque est **moyen** dans tous les secteurs.



TEIGNE



Etat général

Les captures sont en cours sur l'ensemble des sites d'observation :

Site	Nombre d'individus capturés	
	S 39	S 40
Villandry	0	0
Soings-en-Sologne	*	0

Saint-Dyé-sur-Loire	*	0
Saint-Benoît-sur-Loire	0	0
Guilly	0	0
Esvres	0	0
Fresnes	5	0
Chémery	*	0
Vineuil	0	0

*Pas de données enregistrées pour cette semaine lors des observations



Seuil indicatif de risque

Le **seuil de risque** est **atteint** dès la sortie des premières larves, ce qui est le cas sur les sites où des captures ont été observées ces dernières semaines.

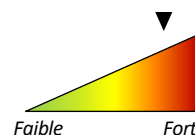
La teigne du poireau se développe préférentiellement dans des conditions chaudes et sèches. Son activité est optimale lorsque les températures se situent autour de 20 à 25 °C, avec un temps ensoleillé et peu d'humidité. Les périodes estivales de début d'automne sont donc les plus favorables à la multiplication des populations.

Les températures annoncées pour les prochains jours autour de 18°C ne seront pas forcément favorables au développement de la teigne du poireau. Cependant, il convient de rester attentif.



Prévision

Le seuil de risque est **fort** dans les secteurs où des captures ont été observées ces dernières semaines.



Mesures prophylactiques :

- ✓ Rotation des cultures
- ✓ Eloigner les parcelles les unes des autres
- ✓ Suivi des vols à l'aide de capsules de phéromones



Méthodes alternatives :

- ✓ Le recours à des produits de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* (Bt) permet de contrôler les larves sous réserve de respecter les conditions d'application (surveillance de la culture pour intervention sur les premiers stades larvaires, volume de bouillie suffisant pour toucher l'ensemble du feuillage (cf insecticide d'ingestion-application en soirée-cf sensibilité aux UV-, suivi des éclosions) et **surtout suivre l'évolution tout au long de la saison pour caler les renouvellement des interventions souvent nécessaires.**

	Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien: http://www.ecophytopic.fr/tr/réglementation/mise-sur-le-marché-des-produits/liste-des-produits-de-biocontrôle-note-de-service
	Résistance aux produits phytosanitaires: Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : https://www.r4p-inra.fr/fr/home/.

➤ ROUILLE



Etat général

Des pustules de rouille ont été observées au sein du réseau BSV de la région centre.



Modélisation

Pas de modélisation cette semaine.



Seuil indicatif de risque

La période est à risque lorsqu'il est observé les premiers symptômes en parcelle, ou lorsque des sorties de tache sont annoncées par le modèle Puccili.

Les conditions optimales d'infection se situent autour de 15 °C mais il peut avoir lieu entre 10 et 24 °C avec une humidité relative proche de 100 % maintenue pendant au moins 4 heures consécutives.

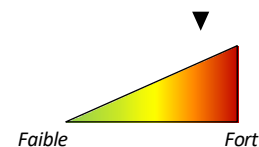
Les températures annoncées pour les prochains jours avoisinant les 18°C **sont favorables au développement de l'infection**. Le niveau de risque peut donc être considéré comme fort.



Prévision

Pas de modélisation cette semaine.

Le seuil de risque est **fort**.



➤ ALTERNARIOSE / STEMPHYLIOSE

Des symptômes d'Alternariose / Stemphyliose ont été observés à différents niveaux selon le secteur.

A Fresnes, Saint-Benoît-sur-Loire, Villandry et Chémery, entre 1 et 5 % des pieds sont touchés sur un total de 25 pieds, avec 1 à 3 tâches en moyenne par plante.

A Férolles, Soings-en-Sologne et Saint-Dyé-sur-Loire, autour de 10 % des pieds sont touchés sur un total de 25 pieds.

A Guilly entre 20 et 30 %, tandis qu'à Vineuil, un 50 % des pieds sont touchés sur un total de 25 pieds.

➤ GRAISSE

A Saint-Benoît-sur-Loire et Fresnes, des symptômes de grasse ont été observés.

➤ MILDIOU

A Saint-Dyé-sur-Loire et Soings-en-Sologne entre 10 à 30 % des plantes sont touchées, avec 1 à 3 tâches en moyenne par plante.

Mesures prophylactiques :

- ✓ Arroser de préférence le matin par beau temps pour permettre le ressuyage du feuillage aussi rapide que possible
- ✓ Laissez un intervalle de plusieurs jours entre deux irrigations
- ✓ Laissez de l'espace entre les plants pour faciliter la circulation d'air-planter sur buttes
- ✓ Limiter la prolifération des adventices qui augmentent l'humectation des feuilles
- ✓ Choisir des variétés tolérantes



Méthodes alternatives : Des produits de bio-contrôle existent
Des produits de bio-contrôles existent. Vous pouvez consulter la dernière note de service DGAL/SDQSPV listant les produits de bio-contrôle en cliquant sur ce lien :
<https://ecophytopic.fr/reglementation/protger/liste-des-produits-de-biocontrrole>

Résistance aux produits phytosanitaires



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.



Prochain BSV le 15 octobre 2025

803 abonnés au BSV Légumes



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

Cliquez sur le bandeau



Mieux connaître

	Popillia japonica	
Il est arrivé en Alsace : - https://fredon.fr/actualites-france/le-scarabee-japonais-detecte-en-alsace-une-premiere-en-france - https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/haut-rhin/deux-scarabees-japonais-autostoppeurs-captures-pour-la-premiere-fois-en-france-pas-de-foyer-detecte-a-ce-stade-3184971.html Ouvrez l'œil ! Pour en savoir plus : lien En complément : Site Internet : https://www.popillia.eu/ Flyer d'information et de procédure de signalement par application dédiée : https://www.popillia.eu/downloads		

	Datura stramoine <i>Datura stramonium</i>	
Une nouvelle note nationale a été publiée en février 2025 ayant pour sujet la Datura Stramoine (<i>Datura stramonium</i>). Vous pourrez la retrouver en cliquant sur le lien suivant : lien Internet DRAAF. Pour plus d'informations sur les différentes espèces de Datura, cliquez sur le lien suivant : lien Internet DRAAF vers le dossier des fiches espèces Datura		



La réglementation a évolué en 2022, vous pouvez la retrouver en cliquant sur le lien ci-dessous :

Protection des pollinisateurs-Région Centre
- Val de Loire

Liste des cultures non attractives en
vigueur depuis le 05 juillet 2024